

**DEPARTEMENT DE HAUTE-
SAVOIE**

**Arrondissement
de Saint-Julien-en-Genevois**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

USSES ET RHONE

Nombre de Conseillers : En exercice : 36	L'an deux mille dix sept, le 03 février à dix neuf heures, le Conseil Communautaire Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil Communautaire à SEYSSEL - 74, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD
Présents : 34 Pouvoirs : 2 Votants : 36	Date de convocation : 30 janvier 2017 Présents : titulaires : Mmes Carine LAVAL, Christine VIONNET, Estelita LACHENAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylene DUCLOS, Anne Marie BAILLEUIL, Paulette LENORMAND. Mrs Patrick BLONDET, Grégoire LAFVERGES, André Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT , Jean Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean Paul FORESTIER, Jean Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean Yves MACHARD. Absents excusés : Néant Pouvoir : Bernard THIBOUD pour M. Christian VERMELLE, Pascal GILLES pour Bernard REVILLON M. Carine LAVAL a été élu secrétaire de séance
N° CC 03/2017	

Objet : Election des vice-présidents

Le conseil,

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2016-0091, en date du 13 décembre 2016 portant fusion des communautés de communes de la Semine, du Val des Usés et du Pays de Seyssel au 1^{er} janvier 2017 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10 et L. 5211-41-3 ;

Vu la délibération de la Communauté de Communes Ussets et Rhône fixant le nombre de Vice – présidents à onze ;

Vu les procès-verbaux de l'élection des vice-présidents annexés à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal ;

DECIDE

- De proclamer Bernard REVILLON, conseiller communautaire, élu 1^{er} vice-président et le déclare installé.
- De proclamer Christian VERMELLE, conseiller communautaire, élu 2eme vice-président et le déclare installé.
- De proclamer Emmanuel GEORGES, conseiller communautaire, élu 3eme vice-président et le déclare installé.
- De proclamer Gilles PILLOUX, conseiller communautaire, élu 4eme vice-président et le déclare installé.
- De proclamer jean Louis MAGNIN, conseiller communautaire, élu 5eme vice-président et le déclare installé.
- De proclamer André Gilles CHATAGNAT, conseiller communautaire, élu 6eme vice-président et le déclare installé.
- De proclamer Patrick BLONDET, conseiller communautaire, élu 7eme vice-président et le déclare installé.
- De proclamer Alain LAMBERT, conseiller communautaire, élu 8eme vice-président et le déclare installé.
- De proclamer Mylène DUCLOS, conseiller communautaire, élu 9eme vice-président et le déclare installé.
- De proclamer Joseph TRAVAIL, conseiller communautaire, élu 10eme vice-président et le déclare installé.
- De proclamer Jean Yves MACHARD, conseiller communautaire, élu 11eme vice-président et le déclare installé.

Paul RANNARD

Le Président



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le président
Paul Rannard

